

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Caisse Desjardins
de l'Ouest de la Montérégie

À vos côtés



**PROPOSITION
DE VERSEMENT
POUR L'ANNÉE
2023**

PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS

Excédents (déficit) avant ristournes aux membres	6 118 k\$
Virements réglementaires et autres ajustements	(1 702) k\$
<ul style="list-style-type: none"> Affectation/utilisation des réserves plus-value¹ 	(1 028) k\$
<ul style="list-style-type: none"> Autres éléments du résultat 	(812) k\$
<ul style="list-style-type: none"> Utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) net d'impôt 2023 	134 k\$
<ul style="list-style-type: none"> Ajustement de la ristourne (année précédente) 	4 k\$
Solde des excédents à répartir	4 416 k\$
Affectation d'excédents au paiement de la ristourne et FADM	(1 327) k\$
<ul style="list-style-type: none"> Ristourne 	(1 518) k\$
<ul style="list-style-type: none"> Recouvrement d'impôt relatif à la ristourne 	402 k\$
<ul style="list-style-type: none"> Affectation au FADM 	(211) k\$
Affectation à la réserve pour ristournes éventuelles (RRE)	0 k\$
Affectation à la réserve générale	(3 089) k\$
Solde des excédents à répartir	0 k\$

RÉPARTITION DES RISTOURNES AUX MEMBRES

RISTOURNE VOLUMES ²	TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME PARTICULIERS ET ENTREPRISES	ÉQUIVALENT EN DOLLARS
Comptes		174 k\$
Épargne et placements	0,58 \$	235 k\$
Fonds		62 k\$
Prêts et marges de crédit		470 k\$
RISTOURNE ASSURANCES³	23 \$ / 1 000 \$ de prime	197 k\$
RISTOURNE CARTES DE CRÉDIT³	0,58 \$ / 1 000 \$ d'achats nets	103 k\$
RISTOURNE PRODUITS³	Montant de 50 \$⁴	247 k\$
RISTOURNE SERVICES DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT EN GESTION DE PATRIMOINE³	Montant de 23 \$ / 1 000 \$ d'honoraires et de commissions	30 k\$

TOTAL DES RISTOURNES AUX MEMBRES 1 517 488 \$

FONDS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DU MILIEU 210 975 \$

¹ L'affectation à la réserve plus-value réduit les excédents à répartir. L'utilisation de cette réserve augmente les excédents à répartir.

² Soumise au vote lors de l'assemblée.

³ Taux établi par la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

⁴ Montant pouvant atteindre 50 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.